



CR N° 113

Compte rendu de la réunion de bureau

Du Jeudi 15 Décembre 2022
À Moret sur Loing

PRESENT MESSIEURS :

- CLEQUIN Jean-Pierre
- MENARD Jacky
- HAAS Daniel

ABSENT EXCUSE :

- RONGEON Michaël
- LIAIGRE David

ORDRE DU JOUR

1/	Approbation du CR n° 111	1
2/	Vie des sections	Erreur ! Signet non défini.
	• Section Stretching	Erreur ! Signet non défini.
	• Section Yoga	1
	• Section Volley	Erreur ! Signet non défini.
	• Section S2A.....	Erreur ! Signet non défini.
3/	Point financier	2
	• Subventions CCAS.....	2
4/	Questions diverses.....	3
5/	Annexe	4

1/ Approbation du CR n° 112

Le CR 112 de la réunion du 06 octobre 2022 a été adressé aux Présidents des sections après validation par le Bureau.

1/ Affaires courantes

Jean-Pierre Cléquin remet à Jacky Ménard les documents relatifs à l'ouverture du compte au Crédit Agricole de Moret ainsi que le carnet de chèques.

Pour le suivi de trésorerie, il lui remet également le courrier du Département qui nous a versé cette année 519€ de subvention.

Rappel : Toute section affiliée à une fédération et ayant au moins 8 membres peut prétendre à une subvention du département.

2/Vie des sections



Section Plongée

Afin de pouvoir finaliser l'année comptable du club COSEG, le trésorier souhaiterait savoir quand il recevra la facture de location de la piscine.

Toutes sections

De nouvelles dispositions vont être mises en œuvre pour les paiements des subventions à partir du 1er janvier 2023. Ceux-ci seront faits par virement directement sur les comptes des sections. Pour cela, les sections doivent nous adresser leur RIB.

De la même façon, les sections pourront régler les cotisations COSEG par virement sur le compte du Club en n'oubliant absolument pas de préciser à quoi correspond le virement : Nom de la SECTION et le motif. Faute de cela, il sera compliqué pour le trésorier d'affecter la somme à telle ou telle section !

Le RIB du Club COSEG77 :

Nom : **CLUB OMNISPORTS DES ÉLECTRICIENS GAZIERS**

IBAN : **FR76 1870 6000 0020 0751 7000 036**

BIC : **AGRIFRPP887**

Une rencontre s'est tenue à la demande du Chef de Site des Renardières pour connaître le fonctionnement du COSEG77 et ses besoins en matière de locaux. Un courrier fait suite à cette rencontre. Il est diffusé à l'ensemble des Bureau des sections.

Pour les raisons que tout le monde connaît, en 2022, des sections avaient dû arrêter ou n'avaient pu reprendre leur activité et avaient déclarée un effectif à 0 adhérent. Le Bureau du COSEG en avait pris bonne note.

Ceci étant, pour que les sections soient déclarées comme actives auprès du Site des Renardières et ainsi puissent accéder aux installations sportives, il est nécessaire qu'il y ait activité et donc des adhérents.



Courriel : COSEG77@gmail.com

Site internet : <https://coseg77.com>



Pour l'Assemblée Générale, Jean-Pierre CLÉQUIN va demander à Mme POLEAU s'il est encore possible en 2023 de tenir notre Assemblée Générale à la cantine de Melun. La date de cette AG serait le jeudi 9 mars 2023. La date définitive (si elle venait à changer) sera donnée sur les convocations.

L'ouverture des demandes de subventions 2023 auprès du Département 77 sont ouvertes depuis le 5 décembre jusqu'au 6 février. Le Bureau du COSEG déposera son dossier le 26 janvier. Il est impératif pour les sections concernées (Plongée, Cyclo, ...) de nous avoir adressé les documents nécessaires avant cette date.

Pour toutes les sections du COSEG, il est demandé les bilans financiers et les bilans d'activité (sous format word) ainsi que leur prévisionnel pour 2023. Nous rappelons que la part variable est calculée sur la base de 15,00 € par OD/AD inscrit. Les retours sont attendus pour le 10 janvier.



3/Point financier

Département 77

Une subvention de 519,00 € a été attribuée au club pour les sections Cyclo et Plongée. Cette somme a été reversée aux sections courant juin 2022.

La part pour la section Cyclo est répartie en fonction du nombre de leur adhérents entre le Cyclo Melun et le Cyclo Renardières.

Crédit Agricole

Le Crédit Agricole est dorénavant notre banque.

Le solde des comptes est de :

- 11 992,39 € pour le Compte Courant
- 10 010,00 € pour le livret A.

Un virement de 10 000€ ayant été fait du compte courant au livret A le 15/12.

4/Questions diverses

Une interrogation se pose sur la future localisation des locaux de la CCAS, actuellement à Melun. La fermeture des locaux est prévue en 2023, cela peut impacter l'organisation de l'assemblée générale.

La date de la prochaine réunion de bureau sera à définir.



LE SECRETAIRE (remplaçant)
HAAS Daniel

LE PRESIDENT
CLEQUIN Jean-Pierre

5/Annexe

COSEG MELUN		Annexe bilan					Exercice 2022			MAJ 14/12/2022		
SECTIONS	Lieu	Base 2021	Section COSEG OD/AD 3 €	Section COSEG EXT 6 €	Montant Adhésion COSEG 2022	Règlé par Chèque du	COSEG Fonctionnement 50% Février	COSEG Solde Juillet	COSEG Démarrage	SUBVENTION	SUBVENTION	SUBVENTIONS
										COSEG	DEPT 77	SECTIONS
										TOTAL	TOTAL	TOTAL
										2022	2022	2022
BADMINTON	Renardières	0			0,00		0,00	0,00		0,00		0,00
BALL TRAP	Renardières	7	5	2	27,00	24/03/22	287,50	287,50		575,00		575,00
BASKET	Renardières	0			0,00		0,00	0,00		0,00		0,00
CYCLO	Melun	7	6	1	24,00	28/03/22	295,00	295,00		590,00	118,50	708,50
CYCLO	Renardières	9	8	1	30,00	27/03/22	310,00	310,00		620,00	152,50	772,50
FITNESS	Renardières	0			0,00		0,00	0,00		0,00		0,00
KARTING	Melun	10	10	0	30,00	20/03/22	575,00	575,00		1 150,00		1 150,00
MOTO	Melun	7	7	0	21,00	20/03/22	552,50	552,50		1 105,00		1 105,00
PLONGEE	Melun	14	8	6	60,00	21/06/22	560,00	560,00		1 120,00	248,00	1 368,00
RANDONNEE	Melun	62	60	2	192,00	25/03/22	700,00	700,00		1 400,00		1 400,00
S2A Aéronautiq	Melun								1 300,00	1 300,00		1 300,00
SQUASH	Renardières	9	8	1	30,00	10/05/22	560,00	560,00		1 120,00		1 120,00
STRETCHING	Dammarie	0			0,00		545,00			545,00		545,00
TIR A L'ARC	Renardières	0			0,00		0,00	0,00		0,00		0,00
VOLLEY	Renardières	18	18	0	54,00	15/09/22	185,00	185,00		370,00		370,00
YOGA	Renardières	22	22	0	66,00	30/05/22	665,00	665,00		1 330,00		1 330,00
Sous Total SECTIONS							5 235,00	4 690,00	1300,00	11 225,00	519,00	11 744,00
COSEG MELUN							-235,00	310,00	-1 300,00	-1 225,00		-1 225,00
TOTAUX		165	152	13	534,00		5 000,00	5 000,00	0,00	10 000,00	519,00	10 519,00